

ARRÊTÉ 2014- PG- 128

Examen professionnel de promotion interne de rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe LISTE D'ADMISSION - SESSION 2014

Service Concours

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Eure-et-Loir,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,

Vu le décret n° 2012-939 du 1^{er} août 2012 modifié fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel prévu à l'article 12 du décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,

Vu l'arrêté n° 2014-PG-04 du 8 janvier 2014 portant ouverture de l'examen professionnel de promotion interne de rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe,

Vu le procès-verbal établi par le jury en date du 14 novembre 2014 fixant la liste des lauréats de l'examen professionnel de promotion interne de rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe,

ARRÊTE

Article 1^{er} : La liste des lauréats de l'examen professionnel de promotion interne de rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe est jointe en annexe au présent document,

Article 2 : Madame la directrice générale des services du centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Eure et Loir est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis en préfecture, affiché et publié sur le site internet du centre de gestion d'Eure et Loir,

Article 3 : Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Luisant le 25 novembre 2014

Certifié exécutoire compte tenu

De la transmission/réception en Préfecture le : 26-11-2014

et de la publication le : 27-11-2014

Par délégation,

La directrice générale des services

Le Président,



Robert MAITRE

C. ROUSSET

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Adresser toute correspondance impersonnellement à : Monsieur le Président du Centre de Gestion de la FPT d'Eure-et-Loir

Maison des Communes – 9, rue Jean Perrin – 28600 LUISANT – Ligne de bus n° 13

Tél : 02 37 91 43 40 - Fax : 02 37 30 87 44 - Courriel : contact@cdg28.fr - Site internet : www.cdg28.fr

LISTE DES CANDIDATS ADMIS

EXAMEN PROFESSIONNEL DE
REDACTEUR PRINCIPAL DE 2^e CLASSE – Promotion interne

- Session 2014 -

Jury du 14 NOVEMBRE 2014

N° Dossier	NOM	Prénom
14369	AUGER	Virginie
14396	BARBOSA	Aurélia
14423	BEAUDOUIN	Sandrine
14497	BEAUFOL	Peggy
14365	BIHOUIS	Carole
14391	BORDONADO	Muriel
14354	BOURRIER	Delphine
14377	BRAND	Christine
14333	BRETON	Véronique
14388	BRUNET	Séverine
14387	COUTELIER	Jocelyne
14399	DAMOISEAU	Annabelle
14496	DEFOUGERE	Aurélien
14449	DESCHAMPS	Katia
14331	DESSE	Nelly
14488	DORMEAU	Agnès
14404	DUFORT	Aurélie
14403	FIAND	Marie-Flore
14353	FRANCESCHI	Françoise
14520	GIRARD	Sylvie
14340	GIRAULT	Christiane
14398	HENRY	Hélène
14373	JOUBERT	Sylvie
14370	LAROUDIE	Patricia
14501	LEPELTIER	Estelle
14350	LIMEUL	Geneviève
14355	MAUMY	Jeanne-Marie
14468	MENUTEAU	Muriel
14461	MERABET	Sybille
14521	MERCIER	Agnès
14495	MERY	Nathalie
14371	MOLL	Séverine
14524	PECQUENARD DUCLOS	Béatrice
14460	PINARDON	Blandine
14352	PORCHER	Fabienne
14492	SALAMI	Zhor
14360	SOURIAU	Danielle

Nombre de candidats admis : 37